

Brèves

Une initiative sur l'étude de l'orientation professionnelle

L'orientation professionnelle, tant en formation initiale que tout au long de la vie professionnelle, est une question récurrente dans le débat social. Le Céreq a décidé de se saisir de cette thématique de manière plus systématique en capitalisant les travaux récents et en définissant un éventuel programme d'études.

Un nouveau directeur pour le Céreq

Michel Quéré, directeur de recherche au CNRS, a été nommé le 15 avril dernier, directeur du Céreq, en remplacement de Hugues Bertrand qui rejoint le groupe Alpha. Michel Quéré est docteur en économie, docteur en urbanisme, habilité à diriger des recherches. Agé de 47 ans, il était directeur de l'équipe innovation, concurrence, croissance au sein du CNRS-GREDEG. Il était conjointement coordinateur scientifique de l'USAR/ANR (unité support de l'Agence nationale pour la recherche) pour les sciences humaines et sociales. Il a débuté sa carrière professionnelle en 1986 au LATAPSES (Laboratoire d'analyses des transformations de l'appareil productif et des stratégies économiques sectorielles) dans le cadre du programme de recherche « technopole et développement ». Il a occupé successivement les fonctions de chargé de mission au service recherche « hautes technologies » du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, de chargé de recherche au *Wissenschaftszentrum* de Berlin, puis de chercheur au GIP « mutations industrielles ». Il est entré au CNRS en 1990, chargé de recherche à l'institut de droit et d'économie de la firme et de l'industrie. Il a été nommé directeur de recherche en 2001.

Le Céreq a lancé en décembre 2005 une mobilisation de ses ressources portant sur le domaine de l'orientation scolaire et professionnelle sous forme d'un groupe de travail. Il s'agit de promouvoir la réalisation de travaux spécifiques en lien avec la demande sociale et les enjeux institutionnels. La mise en œuvre de cette plate-forme d'études s'appuie sur l'intervention de 28 personnes, membres du Céreq et de ses centres associés régionaux.

Attentif à l'utilité sociale de ses travaux, le Céreq et son réseau développent une double démarche de coopération entre équipes appartenant à diverses disciplines ayant entrepris, ou souhaitant entreprendre, un investissement spécifique sur ce thème. La première est celle d'une capitalisation et d'une mise en perspective des résultats obtenus à l'issue de différentes études réalisées par le passé. La seconde est celle de la mise en forme de divers projets à réaliser en commun.

Les deux premières réunions du Groupe de travail « Orientation » ont permis d'effectuer un état des lieux de la connaissance acquise et d'identifier les zones d'accumulation à investir pour le futur, notamment au travers de la définition de chantiers s'articulant de manière complémentaire.

Trois projets de chantiers ont ainsi été mis au point, leur réalisation devant permettre de renseigner efficacement les questions soulevées par l'orientation tout au long de la vie et de fournir des éléments de diagnostic utiles pour la mise en œuvre et l'amélioration de l'action publique dans ce domaine. Chacun de ces trois chantiers s'organise à partir d'une « clef-entrée » particulière.

Le premier concerne l'entrée « Régions » des systèmes et dispositifs d'orientation scolaire et professionnelle, en lien avec la poursuite du mouvement de décentralisation qui interroge les modes d'élaboration de l'offre régionale d'orientation et interpelle les modes de coordination de l'action locale, régionale et nationale ainsi que les facteurs agissant sur la diversité territoriale.

Le deuxième se centre sur l'entrée « Publics », jeunes sortants du système éducatif et adultes, leurs parcours, leurs représentations et leurs pratiques. Il vise à comprendre les enjeux de l'orientation tels qu'ils se dessinent aux différents « moment-carrefours » de l'orientation – les étapes de la socialisation, les moments de choix – en analysant ces enjeux de façon à la fois objective et subjective : objective à travers l'étude statistique des parcours, subjective par des interviews individuelles.

Le troisième privilégie l'entrée « Profession ». Il s'attachera à produire des informations précises sur les évolutions des métiers et les besoins en qualifications au niveau national et territorialisé. Mais aussi, il visera à identifier les intervenants dans le champ de l'orientation ainsi qu'à cerner les innovations et les pratiques nouvelles susceptibles d'accroître l'efficacité des dispositifs et le degré de satisfaction des usagers.

Ils publient ailleurs

L'insertion professionnelle des femmes

Thomas Couppié, Sylvette Denèfle, Dominique Épiphane, Catherine Marry, José Rose.

Presses universitaires de Rennes, 2006.

Cet ouvrage collectif sous la direction de E. Flahault, maîtresse de conférence en sociologie, est issu du colloque « Femmes et insertion professionnelle » qui s'est déroulé les 13 et 14 mai 2004 à l'initiative de l'université du Maine. Il met en perspective le rattrapage lent mais réel, parfois chaotique, assez diversifié de la situation de l'insertion des jeunes femmes sur le marché du travail. Depuis plusieurs décennies, cette insertion se rapproche de la situation masculine sous l'effet de deux facteurs : la réussite scolaire des jeunes femmes globalement plus forte que celle des jeunes hommes ; leur volonté de valoriser cette réussite par l'emploi, si ce n'est l'obligation de le faire pour des raisons de contraintes économiques. Et ce, quelle que soit leur spécialité de formation. Ainsi remarque-t-on que nombre d'entre elles réussissent dans les spécialités jugées masculines, y compris les

spécialités scientifiques, même si ce sont les emplois réputés féminins qui se féminisent le plus. Mais cette insertion reste entravée par les événements de la sphère domestique – mise en couple, maternité – ou des aléas professionnels – chômage, reconversion – qui rendent les débuts de carrière peut-être moins linéaires que pour les hommes. Cette évolution n'est toutefois pas homogène. La situation des femmes au regard des unes et des autres dépend de leur origine sociale, de leur niveau et spécialité de formation, de la dynamique du marché du travail localisé dans lequel elles s'insèrent. José Rose, directeur scientifique du Céreq, dans une conclusion à deux voix avec Catherine Marry, sociologue au LASMAS-CNRS, Thomas Couppié, Arnaud Dupray et Stéphanie Moullet, chargés d'études au Céreq, autour de la ségrégation professionnelle et de la discrimination salariale, Jacques Trautman, Michèle Forté, Myriam Niss, Marie-Claude Rebeuh et Emmanuel Trybi du Beta-Céreq, à propos de l'orientation à partir des missions locales, Dominique Epiphane, chargée d'études au Céreq, sur l'orientation des femmes face aux sciences, Sylvie Moncharte, chargée d'études au Céreq, sur les femmes dans l'hôtellerie restauration ont contribué à cet ouvrage.

Un lexique raisonné de la compétence. Fragment de praxéologie

Bernard Hillau

L'Harmattan, collection « Action & savoir clés », 2006.

« Comment se fait-il (...) que l'on observe (...) des faits d'évolution qui vont dans le sens d'une mise à distance technologique de l'objet de travail et d'une extension collective des organisations, alors que tout acte, en son actualité et sa matérialité de transformation du milieu, repose sur une composante nécessairement corporelle, et donc individualisé, de l'acte ? ». C'est sur la base de ce paradoxe (praxéologique) que Bernard Hillau, chargé de l'animation du réseau des centres associés au Céreq et des questions de décentralisation, nous convie à approcher la notion de compétence dans toute sa complexité. Il le fait en mobilisant les théories sociologiques, économiques, ergonomiques, psychologiques... Mais il adopte une forme originale. Après une longue introduction qui lui permet de décrire toute l'ambivalence de cette notion, c'est à partir d'un lexique de trente-huit notions et concepts qu'il étaye son propos.

Il dépasse ainsi la définition courante, mais à ses yeux peu satisfaisante, de

« la compétence professionnelle comme la combinaison de différentes modalités de savoir mobilisées dans l'action ». Car, constate-il, « cette définition n'est pas retenue dans les disciplines de la recherche en sciences sociales ». Ces dernières considèrent « qu'on ne peut isoler un "contenu cognitif" du "rapport social" qui l'enserme ».



« Les aides-soignantes en maisons de retraite médicalisées : un travail dévalorisé et occulté »

Lise Causse

Le bas de l'échelle. La construction sociale des situations subalternes, Érès, 2006.

À partir d'enquêtes et d'analyses tirées de sa thèse de sociologie « Les aides-soignantes en maison de retraite, entre subjectivité et réification » (soutenue à Paris VIII en octobre 2004), Lise Causse, chargée d'études au Céreq, propose une contribution intitulée « Les aides-soignantes en maisons de retraite médicalisées : un travail dévalorisé et occulté » à un ouvrage collectif « Le bas de l'échelle ». Elle montre comment ce groupe professionnel en est réduit au « *dirty-work* » (« sale boulot »), au bas de l'échelle de la hiérarchie soignante considéré comme un groupe de pure exécution en dessous des infirmier(e)s et des médecins. Distinct pour partie du personnel d'entretien, les personnels concernés sont au contact permanent des personnes âgées dans une

relation ambivalente, écartelés qu'ils sont entre les injonctions de « productivité » de l'administration et les dimensions humaines et éthiques, socle de leur identité professionnelle. Ainsi se développent deux définitions de soi. Les aides-soignantes se vivent comme des « techniciennes » ou comme des « relationnelles ». Lise Causse termine sa contribution en brossant le portrait de trois aides-soignantes qui ont cherché, chacune à leur manière, à échapper à la souffrance au travail générée par cette contradiction, soit en essayant de passer le concours d'infirmière, soit en cherchant des lieux d'exercice moins contraignants (les cliniques, les laboratoires), soit en se reconver-



Actualité

Le Cédéfop (Centre européen de développement de la formation professionnelle) propose un programme de visites d'études qui vise à stimuler l'échange et la réflexion entre différents acteurs de la formation professionnelle (représentants institutionnels, membres de centre d'études et de recherches, enseignants et formateurs, partenaires sociaux...) sur des sujets d'intérêt commun au niveau européen. Une visite d'étude permet à un petit groupe de 10 à 15 participants de rencontrer des responsables politiques de la formation professionnelle et de visiter des lieux représentatifs de sa mise en œuvre.

Dans ce cadre, Alain Savoyant, chargé d'études au département Travail et Formation du Céreq, a participé, du 15 au 19 mai, à une visite en Slovénie sur le thème de « La reconnaissance et l'évaluation des apprentissages non formels et informels ». La visite était organisée par le Centre pour l'éducation et la formation professionnelles de la République de Slovénie, dont l'une des tâches essentielles est d'élaborer, en coopération avec les entreprises, les référentiels professionnels et de les décliner en termes de programme d'enseignement professionnel et, dans certains cas, en nouvelles qualifications professionnelles. Le groupe a ensuite visité l'Institut slovène pour la formation des adultes qui développe des études et recherches pour promouvoir la formation des adultes, et qui assure la formation des conseillers et des évaluateurs participant au processus de reconnaissance et d'évaluation des apprentissages non formels et informels. Ces conseillers et évaluateurs ont été préalablement sélectionnés par une troisième institution, le Centre national des examens, qui a en charge l'accréditation et la certification des Commissions d'évaluation et plus largement, l'organisation de tous les examens scolaires. Les informations ainsi recueillies ont pu être complétées par les visites d'une entreprise (Groupe HIT Casino), d'une école technique et de l'école de tourisme et de restauration.

Concernant le système slovène de reconnaissance des apprentissages non formels et informels, trois points peuvent être particulièrement soulignés :

- la reconnaissance de l'apprentissage informel et non formel, ne peut concerner que les qualifications pour lesquelles ont été élaborées, à côté du programme de formation scolaire conduisant à un diplôme, des NVQ (nouvelles qualifications professionnelles) déclinées dans un catalogue de connaissances et de compétences ;
- l'évaluation porte sur un portfolio élaboré par le candidat avec l'aide d'un conseiller, complété, si la commission d'évaluation juge ce portfolio insuffisant, par une épreuve pratique ;
- la formation des évaluateurs (ceux pour lesquels elle est estimée nécessaire par le Centre national des examens) est assurée au niveau national par le Centre pour l'éducation et la formation professionnelles.

■ Contact : Alain Savoyant (Céreq), tél. 04 91 13 28 28, e.mail : savoyant@cereq.fr.

► À consulter sur Internet...

- le Centre pour l'éducation et la formation professionnelles de la République de Slovénie : www.cpi.si.
- L'Institut slovène pour la formation des adultes : www.acs.si.
- le Centre national des examens : www.ric.si
- Cédéfop - Visites d'études : studyvisits.cedefop.eu.in.

« Les usages sociaux de la notion de compétence »

Le 9 mars 2006 a eu lieu, au CNAM à Paris, une journée d'études sur « les usages sociaux de la notion de compétence ». Le comité scientifique et d'organisation de cette journée était composé de membres de plusieurs institutions ayant travaillé en partenariat : Christine Buisson, maître de conférences en psychologie de l'IUFM de Reims, Maude Hatano, doctorante en sciences de l'éducation au CRF (Centre de recherche sur la formation) du CNAM, Denis Lemaître, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'ENSIETA de Brest (École d'ingénieurs), Sylvie Monchatre et Sophie Divay, sociologues, chargées d'études au Céreq.

La séance plénière du matin a été ouverte, devant une salle d'environ 130 personnes, par Hugues Bertrand, directeur du Céreq, et Jean-Marie Barbier, directeur du CRF du CNAM. Bernard Rey (Université libre de Bruxelles) a ensuite présenté son analyse des usages sociaux de la compétence dans l'univers scolaire en s'appuyant sur l'étude de référentiels de compétences scolaires de trois pays : le Québec, la Belgique et la France. Il a souligné les enjeux politiques qui ont présidé à la priorité donnée aux « compétences générales », au détriment de compétences plus spécifiques, ce qui soulève la question récurrente du transfert des compétences. Marcelle Stroobants (Université libre de Bruxelles) a pour sa part porté un regard rétrospectif sur la « carrière » de la notion de compétence dans le monde du travail depuis sa « révélation » par les chercheurs. Elle a notamment souligné combien les usages sociaux qui en ont découlé depuis les années 80 ont facilité l'expression de nouvelles exigences productives dans un contexte d'affaiblissement des repères collectifs négociés autour de la qualification. Enfin, Lucie Tanguy (CNRS-Paris X Nanterre) s'est livrée à un exercice réflexif en présentant la démarche pionnière qui l'avait amenée, avec Françoise Ropé (professeur de sciences de l'éducation, université d'Amiens), à s'interroger au début des années 90 sur les usages de la compétence à l'école et dans le travail.

L'enjeu était de questionner les orientations prises par les politiques éducatives et de réfuter la notion de niveau avec les risques d'exclusion qu'elle comporte. Rappelons que cette réflexion, qui a été publiée dans un ouvrage collectif intitulé « Savoirs et compétences. De l'usage de ces notions dans l'école et l'entreprise » (paru chez l'Harmattan en 1994), avait servi de fil conducteur à l'organisation de cette journée.

L'après-midi a été consacrée à la tenue de six ateliers, divisés chacun en deux sessions, où ont été présentées plus de 70 communications. Les usages sociaux de la compétence ont ainsi pu être appréhendés dans le domaine des « mobilité, insertion et retour à l'emploi », des politiques de mobilisation dans le travail, des situations de travail, de la structuration des groupes professionnels, des nouveaux référentiels d'action publique et enfin des dispositifs de formation, validation et certification. Ces ateliers ont été animés par les organisateurs de la journée ainsi que par Cédric Frégné (Université Paris XII), Nathalie Richebé (CERAM Sophia-Antipolis), Didier Demazière (CNRS-UVSQ), Charles Gadea (CNRS-CMH), Pascal Ughetto (Université de Marne-La-Vallée), Bernardine Rivoire (Cnam-Céreq) et Frédéric Séchaud (Céreq). On comptait un quart de doctorants parmi les communicants qui venaient de la France entière, mais aussi de Belgique, de Suisse et du Québec.

La journée s'est terminée par l'intervention des deux grands témoins de la journée. Pierre Rolle (CNRS) a rappelé combien la compétence gagne à être resituée dans une histoire longue du salariat, et Hugues Bertrand a évoqué les tensions issues des usages multiformes de cette notion, en soulignant les limites d'un recours aux compétences qui serait déconnecté des espaces de qualification nécessaires à leur construction et à leur mobilisation collective.

■ *Contacts : Sophie Divay (Céreq), e-mail : sophie.divay@univ-rouen.fr, Sylvie Monchatre (Céreq), tél. 04 91 13 28 28, e-mail : monchatre@cereq.fr.*

Les textes des communications sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.ensieta.fr/jecompetence.